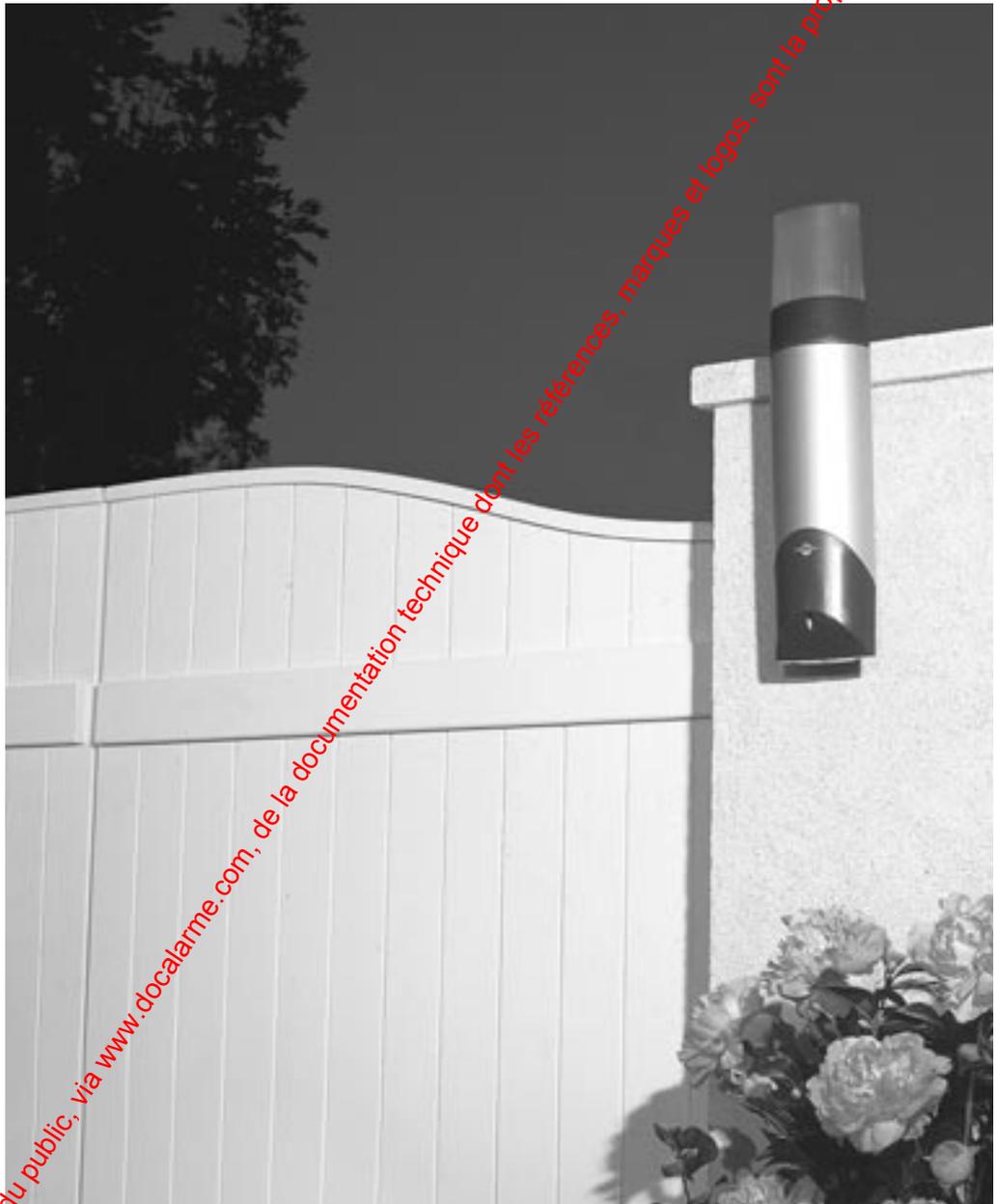


NOTICE D'UTILISATION

Centrale d'automatisme



Vous avez choisi notre automatisme de portail DAITEM et nous vous en remercions. Nous sommes certains qu'il vous donnera longtemps satisfaction.

Avec votre installateur, vous avez choisi une configuration matérielle en fonction de votre portail (type de moto-réducteurs...), de son environnement (alimentation par panneau solaire ou par transformateur, organes de sécurité...), de vos souhaits d'utilisation (organes de commande...), de vos équipements ou projets ultérieurs (connexion à un système d'alarme Daitem ou à un interphone Daitem...).

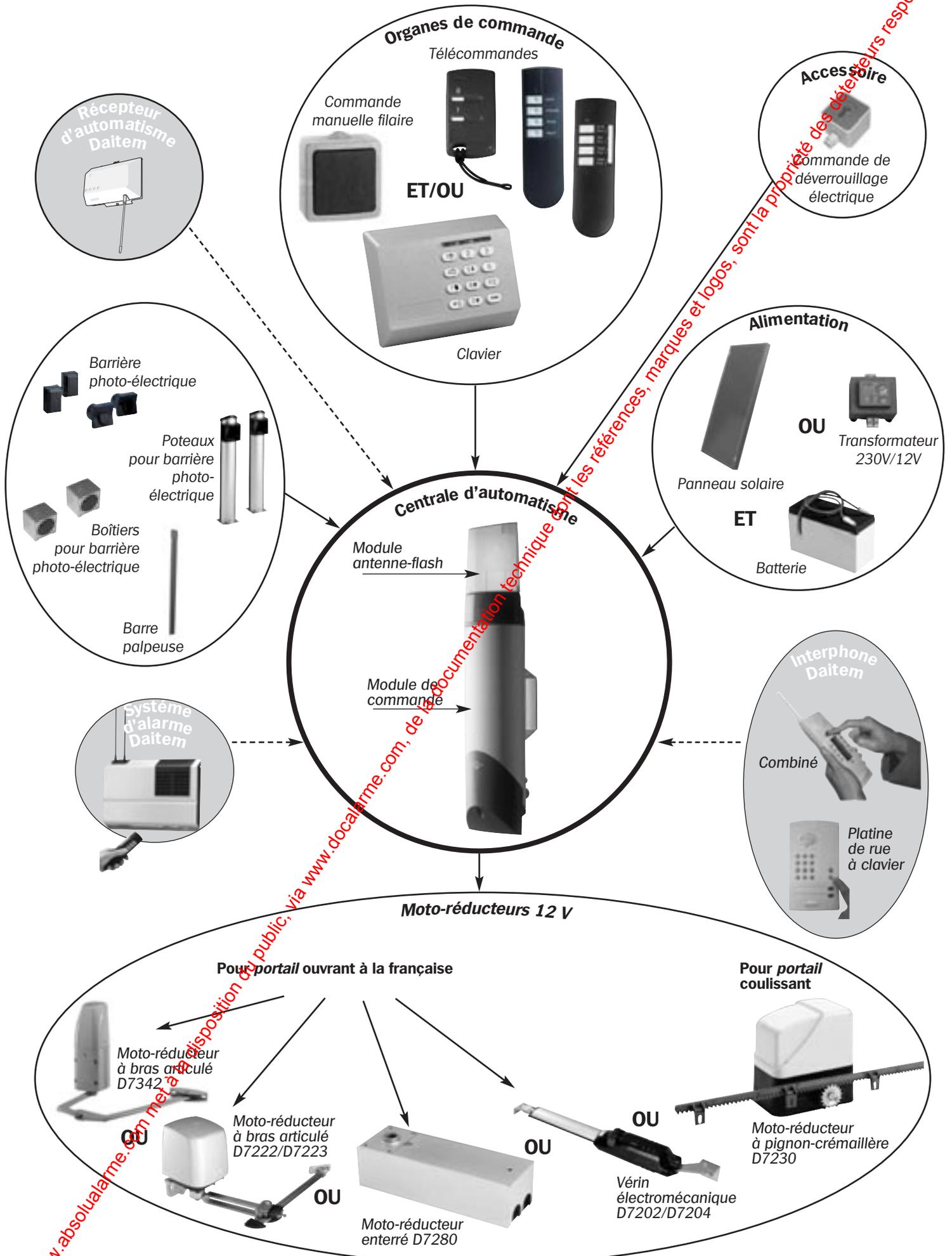
De même, vous avez effectué avec lui, un choix parmi toutes les options de fonctionnement que votre système D7000 peut offrir.

- Ce manuel vous aidera à mieux utiliser votre automatisme et à mieux en comprendre les possibilités.
- Ce manuel vous donnera également des idées pour compléter votre installation et pour bénéficier ainsi d'encore plus de confort.
- Nous vous conseillons de lire attentivement votre guide d'utilisation pour vous rendre compte des nombreuses possibilités de fonctionnement de votre automatisme de portail, afin d'utiliser celui-ci au mieux.
- Par ailleurs, nous vous invitons à respecter ces quelques consignes :
 - ne jamais intervenir sur votre automate de portail sous tension,
 - éviter les projections d'eau sur les moto-réducteurs,
 - vérifier régulièrement l'état du portail,
 - ne jamais laisser jouer les enfants à proximité du portail en mouvement,
 - assurer vous que l'installation est conforme à la norme NFP 25-362.

	Pages
① Présentation du système	3
② Fonctionnement du système	4
● Principaux modes de fonctionnement	4
● Sécurités	5
● Signalisations de l'automatisme	5
● Fonctionnalités avancées	6
● Fonctionnement en association avec un système d'alarme Daitem ou avec un interphone Daitem	6
③ Que faire si... ?	22
④ Glossaire (mots en gros caractère et en italique*)	24

* A chaque fois qu'un terme est en **gros caractère et en italique**, il est défini dans le glossaire.

www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.docularme.com, le document technique dont les marques et logos, sont la propriété des détenteurs respectifs



www.absolualeme.com met à disposition du public, via www.docalarme.com, de la documentation technique sur les références, marques et logos, sont la propriété des détenteurs respectifs

Fonctionnement du système

Principaux modes de fonctionnement

L'automatisme de *portail Solarmatic®* permet l'accès à tous les modes de fonctionnement décrits ci-dessous à partir d'une même télécommande. Ces différents modes de fonctionnement peuvent être accessibles à partir d'une télécommande ou d'un clavier utilisant des canaux distincts.

A noter :

1. Tout mouvement du portail est annoncé par le clignotement du flash (2 s avant le début du mouvement) ; c'est le *préavis de mouvement*. Il peut être désactivé par programmation avancée.
2. Un léger mouvement de fermeture est donné au *vantail battant* avant l'ouverture afin de libérer une éventuelle serrure électrique (ou la gâche) ; c'est le *coup de bélier*.
3. Il y a toujours un temps entre le début du mouvement de chaque *vantail* ; c'est la temporisation de décalage des vantaux. Cette temporisation est réglable au choix entre 4 s et 8 s, selon la longueur ou le poids des vantaux.
4. Pour éviter que des contraintes trop importantes s'exercent sur la mécanique du portail, l'automatisme gère une vitesse lente (4 niveaux) en début de mouvement. Si des *codeurs de position* sont raccordés, il peut gérer également le passage en vitesse lente en fin de mouvement.

	Télécommande	Commande manuelle filaire
Mode portail automatique*	Oui	Appui long > 2 s
Mode portail semi-automatique	Oui	Appui long > 2 s
Mode portillon*	Oui	Appui court < 2 s
Mode ouverture portail	Oui	Non
Mode fermeture portail	Oui	Non
Mode "homme mort"	Non	Appui maintenu

* automatique ou semi-automatique selon présence barrière photo-électrique sur S1

● Mode portail automatique

Ce mode de fonctionnement n'est accessible que si une **barrière photo-électrique** est raccordée sur l'entrée S1.

En l'absence de barrière photo-électrique, ce mode de fonctionnement est remplacé par le mode de fonctionnement portail semi-automatique.

Un simple appui provoque le fonctionnement suivant :

- le portail s'ouvre,
- le portail reste en position ouverte pendant 20 s ou 40 s selon configuration (*temporisation avant refermeture*).
- le portail se referme automatiquement.

Note : tout appui pendant le mouvement (ouverture ou fermeture) stoppe immédiatement le portail. Un nouvel appui provoque l'inversion du mouvement. Pendant la temporisation avant refermeture, tout appui referme immédiatement le portail.

● Mode portail semi-automatique

- Le premier appui commande l'ouverture du portail. À la fin du mouvement, le portail reste en position ouverte.
- Un nouvel appui le referme.

Note : tout appui pendant le mouvement (ouverture ou fermeture) stoppe immédiatement le portail. Un nouvel appui provoque l'inversion du mouvement.

● Mode portillon (accès piéton)

Si une **barrière photo-électrique** est raccordée, ce mode de fonctionnement est un mode automatique. Sinon, il est semi-automatique.

Dans le cas d'un *portail double vantail*, le *portillon* est le battant.

Mode portillon automatique

Un simple appui provoque le fonctionnement suivant :

- le portillon s'ouvre,
- le portillon reste en position ouverte pendant 20 s ou 40 s selon configuration (*temporisation avant refermeture*),
- le portillon se referme automatiquement.

Note : tout appui pendant le mouvement (ouverture ou fermeture) stoppe immédiatement le portillon. Un nouvel appui provoque l'inversion du mouvement. Pendant la temporisation avant refermeture, tout appui referme immédiatement le portillon.

Mode portillon semi-automatique

- Le premier appui commande l'ouverture du portillon. À la fin du mouvement, le portillon reste en position ouverte.
- Un nouvel appui le referme.

Note : tout appui pendant le mouvement (ouverture ou fermeture) stoppe immédiatement le portillon. Un nouvel appui provoque l'inversion du mouvement.

Dans le cas d'un *portail mono-vantail* (couissant ou grand mono-vantail), ce mode de fonctionnement provoque l'ouverture partielle seulement.

● Mode ouverture portail

Un appui commande l'ouverture.

Note : pendant l'ouverture tout appui stoppe le mouvement. Un troisième appui relance l'ouverture.

Ce mode de fonctionnement est indépendant de la position (ouverte ou fermée) du portail. Un ordre d'ouverture cherche toujours à ouvrir le portail.

● Mode fermeture portail

Un appui commande la fermeture.

Note : pendant la fermeture tout appui stoppe le mouvement. Un troisième appui relance la fermeture.

Cette fonction est indépendante de la position (ouverte ou fermée) du portail. Un ordre de fermeture cherche toujours à fermer le portail.

● Mode "homme mort"

Ce mode peut être choisi lorsque l'utilisateur souhaite une parfaite sécurité de son installation **non équipée de barrière photo-électrique**.

Un appui maintenu sur la *commande manuelle filaire* pendant toute la durée du mouvement est nécessaire.

Note : toute autre commande est inactive.

Ce mode de fonctionnement n'est pas activé en configuration usine, il peut l'être par programmation avancée, si aucune barrière photo-électrique n'est raccordée.

Sécurités

● Sécurité sur obstacle intégrée à l'automatisme de portail

Cet obstacle peut être visible (vélo, jouet, caillou...) ou lié à l'apparition d'un point dur (gel, rafale violente de vent, etc.).

Dans le cas de détection d'un de ces obstacles, une procédure de sécurité est activée :

- arrêt immédiat du *vantail* qui rencontre l'obstacle (l'autre vantail termine son mouvement),
- reprise du cycle normal sur une commande de l'utilisateur,
- possibilité de réaliser un forçage de l'automatisme.



Fonction de forçage de l'automatisme de portail (dans le cas d'un obstacle de type point dur) :

Un appui maintenu pendant toute la durée du mouvement a pour effet d'augmenter la puissance du moteur et de permettre le franchissement de l'obstacle. **Note** : cette fonction est impossible en *mode de fonctionnement "homme mort"*.

Éviter les chocs violents sur un vantail un mouvement, qui auraient pour conséquence de détériorer le carter du moteur.

● Sécurités nécessitant un organe de sécurité extérieur

○ Sécurité à la fermeture

Cette sécurité nécessite l'installation d'une *barrière photo-électrique* et/ou d'une *barre palpeuse* raccordée(s) sur l'entrée S1. Cette barrière se place à l'extérieur de la propriété.

Si le *portail* est en cours de fermeture au moment de la sollicitation, il y a réouverture immédiate et reprise du cycle automatique si celui-ci était en cours.



○ Sécurité à l'ouverture

Cette sécurité nécessite l'installation d'une ou 2 *barres palpeuses* raccordées sur l'entrée S2. Elle doit être uniquement utilisée pour protéger les zones d'écrasement (battant) ou de cisaillement (coulissant).

Si le *portail* est en cours d'ouverture au moment de la sollicitation, il y a refermeture immédiate tant que l'entrée est sollicitée et reprise du mode de fonctionnement qui était en cours.



○ Sécurité par arrêt d'urgence

Cette sécurité nécessite l'installation d'un bouton poussoir (type "coup de poing") restant enfoncé après relâchement de la main. Le *portail* s'arrête immédiatement. Dès que le bouton poussoir est décoincé, une nouvelle commande de l'automatisme permettra le redémarrage.

Afin de garantir la qualité de fonctionnement des sécurités, des opérations de maintenance sur les parties électroniques, mécaniques, sécurité et alimentation sont à réaliser régulièrement.

Signalisations de l'automatisme

● Préavis de mouvement

Deux secondes avant le début de tout mouvement du *portail*, le module antenne-flash clignote. Le *préavis de mouvement* est activé en configuration usine et peut être désactivé par programmation (cf. annexe programmations avancées).

● Signalisation de mouvement

Pendant toute la durée du mouvement (y compris pendant la *temporisation avant refermeture*), le module antenne-flash clignote.

● Signalisation de batterie basse

Le niveau de charge de la batterie est testé par l'automatisme à chaque fermeture du *portail*. Deux seuils sont distingués : le premier seuil (seuil haut) provoque l'annulation de la vitesse lente sélectionnée. Lorsque le second seuil (seuil bas) est atteint, le *portail* s'arrête **puis se réouvre complètement** (afin que l'utilisateur ne se retrouve jamais enfermé à l'extérieur). Pour refermer le portail, il faut réaliser un appui maintenu sur une touche de télécommande (autre qu'ouverture portail) ou sur la *commande manuelle filaire* (fonction de forçage de l'automatisme de portail), pendant toute la durée de fermeture du portail.



Fonctionnalités avancées

● Vitesse lente en début et en fin de mouvement (4 niveaux au choix)

Cette fonction permet une meilleure adaptation de l'automatisme de *portail* aux contraintes de chaque site : poids de chaque *vantail*, longueur de chaque vantail, angle d'ouverture...) afin d'éviter que des contraintes mécaniques trop importantes s'exercent sur le portail. L'automatisme a la possibilité de gérer une vitesse lente (parmi 4 niveaux) en début de mouvement.

Si des *codeurs de position* sont raccordés, il peut gérer également le passage en vitesse lente en fin de mouvement.

● Options de fonctionnement et options de réglage

○ Options de fonctionnement :

- ✓ Validation du *mode de fonctionnement "homme mort"* ; désactivé en configuration usine,
- ✓ Configuration d'une sortie de la centrale d'automatisme pour la commande d'une gâche ou d'une serrure électrique (commande impulsionnelle) ; en configuration usine, la sortie est configurée pour la commande d'un éclairage de zone (commande active durant tout le mouvement du portail),
- ✓ Désactivation du mode de fonctionnement portillon (accès piéton) de la *commande manuelle filaire* ; activé en configuration usine,
- ✓ Dans le cas d'un couissant, activation du dégagement après fermeture pour éviter les problèmes au démarrage (courant avec ce type de mécanique) ; désactivé en configuration usine,
- ✓ Activation du fonctionnement avec 2 vantaux indépendants (détaillé en annexe) ; désactivé en configuration usine,
- ✓ Désactivation du *préavis de mouvement* de 2 s ; activé en configuration usine.

○ Options de réglage :

- ✓ En mode automatique, réglage de la *temporisation avant fermeture* à 40 s ; réglée à 20 s en configuration usine,
- ✓ Réglage de la temporisation de décalage des vantaux à 8 s selon les contraintes du site ; réglée à 4 s en configuration usine
- ✓ Désactivation du mode portail automatique pour la commande manuelle filaire au profit du mode portail semi-automatique en présence de barrière photo-électrique sur S1 ; activé en configuration usine.

● Apprentissage par la centrale d'automatisme du code installation du système d'alarme Daitem

Pour permettre le fonctionnement décrit dans le paragraphe suivant, le code installation de la centrale d'alarme doit être appris à la centrale d'automatisme.

Fonctionnement en association avec un système d'alarme Daitem ou avec un interphone Daitem



● A partir de la même télécommande, il est possible de commander l'automatisme de portail et le système d'alarme Daitem.

De plus, le module antenne-flash indique les mises en Marche ou à l'Arrêt de la centrale d'alarme par un clignotement de 2 s. Dans le cas d'une alarme (autoprotection, intrusion simple ou confirmée, alerte ou incendie), le module antenne-flash clignote pendant 15 min.



● A partir de l'interphone Daitem, il est possible de commander l'automatisme de portail Daitem. Le combiné de l'interphone affiche à tout instant l'état du portail (ouvert, fermé, en cours de mouvement, portail bloqué...). Cf. notice **Fonctionnement avec un interphone Daitem**.



Problème	Solution
Le battu s'est refermé sur le battant.	Probablement à cause d'un point dur. Le système prévoit cette éventualité commander normalement une ouverture du portail, puis une fermeture.
Lors d'une ouverture, l'un des vantaux s'arrête avant l'ouverture complète.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier qu'il n'y a pas d'obstacle (cailloux sous le portail...). ○ Si aucun obstacle apparent ne gêne le mouvement, c'est que l'environnement a vraisemblablement changé (vieillesse des gonds...). Pour permettre l'ouverture complète du vantail, commander à nouveau l'ouverture du portail en maintenant la touche appuyée jusqu'à ce que le vantail arrive en butée. C'est ce qu'on appelle la fonction de forçage de l'automatisme (cf. page 5). Par la suite, nous vous préconisons de refaire un auto réglage du vantail concerné avec un niveau de sensibilité supérieur. ○ Vérifier que la section du câble du moto-réducteur est bien égale à 2,5 mm² min. et que le contact au niveau des cosses batterie est bon. ○ Dans le cas d'un portail très léger, supprimer la programmation de la vitesse lente en début et fin de mouvement (cf page 17).
Le portail commence à se fermer puis s'ouvre à nouveau.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier que rien n'obstrue la <i>barrière photo-électrique</i>. Si c'est le cas, dégager l'obstacle et relancer le cycle. ○ Si aucun obstacle n'est présent, la batterie est déchargée (second seuil). Utiliser la fonction de forçage de l'automatisme de portail : appui maintenu sur une commande jusqu'à la fermeture complète du portail. Recharger la batterie en utilisant un chargeur de batterie. Si la batterie ne se recharge pas il faut la changer.
La télécommande est sans action sur l'automatisme de portail alors que le module antenne-flash clignote.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Attention, la centrale d'automatisme est peut être en <i>mode de fonctionnement "homme mort"</i> (cf. Choix des options de fonctionnement p. 18). ○ Le fusible F1 est peut être hors service.
Le portail s'ouvre toujours en vitesse normale (sans ralentissement) alors qu'une vitesse lente est configurée.	<p>La centrale d'automatisme est programmée pour détecter 2 seuils différents de charge faible de la batterie. Lors de la détection du premier seuil, le système ignore la vitesse lente pour permettre un fonctionnement correct de l'automatisme pendant encore quelques manœuvres. Vérifier le circuit de charge de la batterie (transfo, panneau solaire).</p> <p>Lors de la détection du second seuil (batterie encore plus déchargée), le portail, lors de sa fermeture, s'arrête puis s'ouvre complètement (cf. problème suivant).</p>
Les <i>vantaux</i> sont bloqués par de la neige, du gel et ne s'ouvrent pas.	<ul style="list-style-type: none"> ○ En cas de couche importante de neige ou de gel, déneiger le plus gros. ○ Appuyer sur une commande et faites un forçage (cf. p. 5). ○ Lorsque le portail est fermé, appuyer en continu sur une commande pour forcer l'ouverture du portail.
Suite à un déverrouillage manuel du portail, celui-ci n'effectue pas toute sa course à la fermeture.	Ouvrir complètement le portail manuellement (avec la clé de déverrouillage du moto-réducteur ou bien en utilisant la commande de déverrouillage à clés A7823F). Puis commander à nouveau une fermeture/ouverture avec la télécommande.

Glossaire (termes en italique) *

● **Barre palpeuse :**

Système mécanique de détection d'obstacle par contact constitué par un tube élastique déformable sur obstacle.

● **Barrière photo-électrique :**

Système optique de détection de présence d'un obstacle pouvant entraver le mouvement de l'automatisme de portail. Constituée d'une cellule photoémettrice émettant un signal infrarouge et d'une cellule photo-réceptrice permettant de détecter la rupture du faisceau.

● **Codeurs de position :**

Capteurs intégrés dans les *moto-réducteurs* permettant à la centrale d'automatisme de connaître à tout moment la position de chaque *vantail*.

● **Commande manuelle filaire :**

Bouton (à clef par exemple) permettant de commander l'automatisme de *portail*.

● **Contact de fin de course :**

Capteur donnant une information à la centrale d'automatisme lorsque le *vantail* est complètement ouvert ou complètement fermé.

● **Coup de bélier :**

Léger mouvement de fermeture donné au *vantail battant* avant l'ouverture afin de libérer la gâche (ou la serrure électrique).

● **Eclairage de zone :**

Eclairage de l'aire balayée par les *vantaux* lors d'un mouvement.

● **Mode de fonctionnement "homme mort" :**

Commande manuelle filaire à action maintenue durant tout le mouvement. Tout autre type de commande (télécommande, clavier...) est impossible (uniquement en l'absence de sécurité raccordée sur S1).

● **Moto-réducteur :**

Vérin électromécanique, moteur à bras articulé, moteur enterré ou moteur à pignon-crémaillère permettant de manœuvrer un *portail* ouvrant à la française ou coulissant.

● **Portail :**

Les 2 *vantaux* de la fermeture.

● **Portillon :**

Le *vantail* permettant l'accès piéton.

● **Préavis de mouvement :**

Signalisation par clignotement de flash précédant tout mouvement de l'automatisme de *portail*.

● **Vantail battant :**

Partie du *portail* qui se ferme en second et qui vient s'appuyer sur le *vantail battu*.

● **Vantail battu :**

Partie du *portail* qui se ferme le premier et sur lequel vient s'appuyer le *vantail battant*.

● **Vantail (des vantaux) :**

Partie mobile du *portail*

● **Temporisation avant refermeture :**

En mode automatique, durée de l'arrêt du *portail* en position ouverte avant refermeture.

* A chaque fois qu'un terme est en gros caractère et en italique, il est défini dans le glossaire.

Declaration of conformity to the R&TTE directives 99/5/EC
Manufacturer: ATRAL S.A., rue du Pré de l'Orme, F-38926 Crolles Cedex, France
All radio equipments are in conformity with the following european directives:
- R and TTE Directive 99/5/EC,
- Electromagnetic Compatibility Directive 89/336/EEC,
- Low Voltage Directive 73/23/EEC,
and the harmonised European Standards notified under these directives:
- EN 300 220-3 (Spectrum Respect),
- EN 300 683 or EN 301489-1 (EMC Conformity),
- EN 55022 and EN 55024,
- EN 60950 (Electrical Security).
These products can be used in all the EU and EEA countries and Switzerland.

Crolles, January the 14th 2003



www.daitem.com

www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.docalarme.com, de la documentation technique de nos références, marques et logos sous la propriété des détenteurs respectifs